

Madame Ravier

Adjointe

Mairie de LA Chapelle de la Tour

Mardi 31 janvier 2012

Mesdemoiselles, Messieurs membres de la commission « Sport et loisirs »,

Monsieur le Maire, Jean Gallien, et moi, avons lu avec attention votre courrier. Je suis chargée de vous répondre.

Voici nos propositions, observations et conseils.

Propositions :

Votre demande est mise à l'ordre du jour du conseil municipal du 6 février (20 h salle du conseil). Vous pouvez y assister. Monsieur le Maire lira votre lettre aux conseillers.

-Le terrain : Le chemin noir et la mare sont des parcelles communales et intercommunales et conviendraient à votre projet.

-Le nettoyage forestier : demande à faire à la commune et/ou à la communauté de commune (CCVT). Il existe à la CCVT une équipe environnementale.

-Les subventions. C'est la mairie (Martine Monin, secrétaire) qui en fera les demandes.

-Il est difficile de voter une enveloppe sans avoir une idée de l'équipement minimum que vous décidez. Voir plus loin, notre conseil. Je chercherai des catalogues en mairie.

Observations :

-Cette année deux projets sont à l'étude : le parcours de santé que vous présentez et l'aire de jeux demandée par les parents. Il faudra planifier ces deux aménagements par tranches de réalisation.

Conseils :

-Inviter la commission travaux pour le 9/02/12. C'est avec ces conseillers que vous travaillerez.

-Visiter un parcours communal, et demander le coût de sa réalisation en mairie. Nous avons pensé à Cessieu. Je prendrai aussi contact avec Pierre Buisson.

-Le parcours se situera sur un sentier inscrit au Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et de Randonnées (PDIPR) de l'Isère. Il ya un site que vous pouvez consulter.

Nous vous prions, mesdemoiselles et messieurs les élus du conseil des enfants, d'agréer nos salutations les meilleures et d'accepter nos encouragements pour la réalisation de vos projets.

Madame Ravier